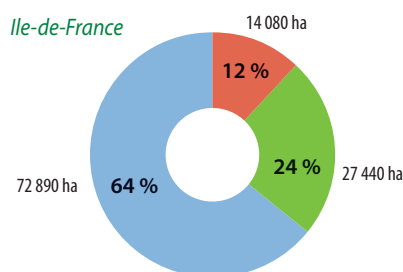
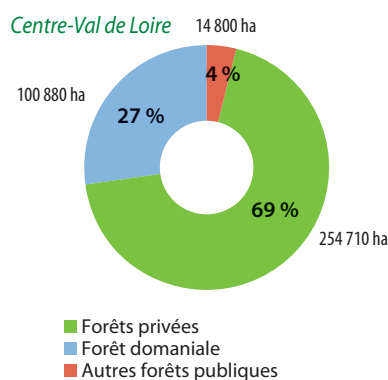


Où en est-on de la certification PEFC dans nos régions ?

15 ans après sa création PEFC continue de mobiliser propriétaires et entreprises.

Au 30 septembre 35 % de la surface forestière française métropolitaine était certifiée PEFC⁽¹⁾. Le Centre-Val de Loire est à 39 % et l'Île-de-France 45 %. Mais l'implication varie entre forêts privées et publiques. Celle des entreprises est également réelle.

Répartition de la surface par type de propriété



Forêts publiques

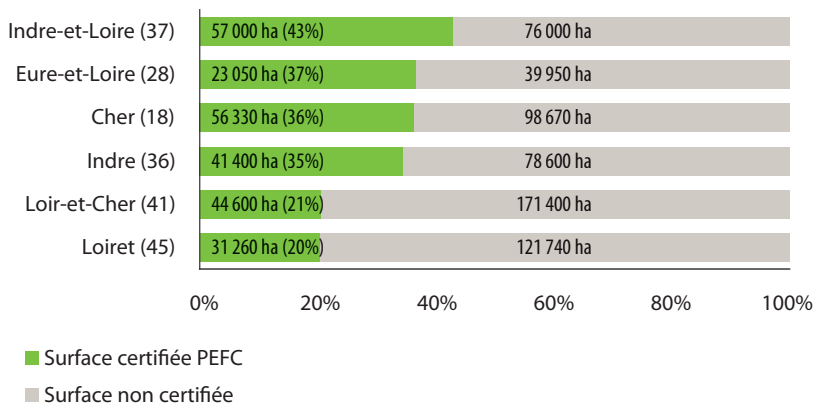
100 % des forêts domaniales sont PEFC. L'ONF a intégré ce système dès sa création en 2002. La participation des autres forêts publiques est plus variable :

- Centre-Val de Loire : 57 %, la majorité se concentrant dans le Cher et l'Indre-et-Loire,
- Île-de-France : 83 % mais plus de 70 % pour un seul établissement public.

Forêts privées

En Centre-Val de Loire 30 % de la surface boisée privée est PEFC

Part des surfaces privées certifiées PEFC par département du Centre-Val de Loire



(seulement 20 % au niveau national!) pour plus de 2 750 propriétaires. Ce chiffre peut paraître dérisoire au regard du nombre total de sylviculteurs dans la région. Mais il est significatif en terme de surface forestière et à l'échelle des départements (voir graphique ci-dessus).

En Île-de-France, 16 % de la forêt privée est certifiée, soient 273 propriétaires. Les très forts enjeux sociétaux (urbanisation, acceptabilité des coupes...) et leurs conséquences sur la mise en œuvre de la gestion forestière ne sont pas neutres dans ce résultat. Néanmoins les propriétaires franciliens investis dans PEFC ont un atout supplémentaire pour revendiquer justement que la gestion et l'exploitation de la forêt sont nécessaires à sa vitalité et son avenir.

Entreprises

Dans nos 2 régions 328 entreprises sont PEFC. En moins d'1 an : 13 nouvelles et 15 perdues.

L'Île-de-France est le leader français de la certification des **imprimeurs** (108 entreprises) mais ne compte que 4 exploitants forestiers et un scieur certifiés. Ces chiffres reflètent la composition de la filière régionale. Le Centre-Val de Loire recense 15

exploitants forestiers et 28 scieurs PEFC, données stables depuis plusieurs années.

Sur les 2 régions une seule entreprise de construction est PEFC mais 11 autres produisent pour ce secteur.

En Centre-Val de Loire le nombre total de producteurs et distributeurs de produits à base de bois est estimé à plus de 2000⁽²⁾. Ces entreprises n'ont pas toutes vocation à être certifiées mais la marge de progrès reste importante, notamment en construction et ameublement. Idem pour les propriétaires, même si leur implication dans nos régions tire PEFC vers le haut.

Olivier BILLEAU
Coordinateur PEFC-Ouest

(1) Programme de reconnaissance des certifications forestières.

(2) Source : Arbocentre

Contacts :

Olivier BILLEAU (PEFC Ouest)
au 02 40 40 26 38
ou ouest@pefc-france.org

Xavier JENNER (CRPF en Île-de-France)
au 01 39 55 25 02
ou xavier.jenner@crpf.fr

Christine POMPOUGNAC (CRPF en Région Centre)
au 02 38 53 89 16 ou
christine.pompougnaac@crpf.fr